

Agenda 21 Locoal-Mendon

Restitution du diagnostic de territoire

Réunion du 28 septembre 2011 – 20h30
Compte-rendu

Présents :

Environ 25 personnes.

La réunion avait pour objectifs :

- de présenter les résultats du diagnostic de territoire,
- d'échanger sur les axes prioritaires à retenir pour l'Agenda 21,
- de constituer les ateliers thématiques devant élaborer des principes et des actions pour chaque axe.

Présentation des résultats du diagnostic



La démarche : point d'avancée

→ Un Agenda 21 externe, « de territoire » :

- débuté en 2010 :
 - sensibilisation des élus et des agents
 - réunions d'information et de mobilisation de la population (associations, entreprises, citoyens)
 - constitution d'un comité de pilotage
- 1er semestre 2011 : état des lieux et diagnostic
- 2nd semestre 2011 : élaboration du plan d'action (= agenda 21) par des ateliers thématiques
- 2012 : validation et application

Le diagnostic de territoire

- Décrire la commune en 2011 et recueillir les avis, souhaits, attentes de la population
- Réunions de mobilisation et d'information
- Diffusion d'un état des lieux et d'une synthèse
- Diffusion de questionnaires
- Réunions de villages
- Réunions du comité de pilotage

La participation

- **33 questionnaires reçus** (plus de 1 600 diffusés)
- **75 personnes** (citoyens, entreprises, associations) aux **réunions d'information et d'échange**
- **52 personnes** aux **4 réunions de villages**

Focus sur les questionnaires

- 33 questionnaires reçus
- moyenne d'âge = 58 ans
- égalité hommes-femmes
- les répondants habitent Locoal-Mendon depuis en moyenne 13 ans
- 70% se déclarent « tout à fait » concernés par le D.D ; 21% « plutôt » concernés (= 91 %)

Les résultats du diagnostic

Les enjeux de Rio, ordre décroissant de priorité cité :

- 1 - préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
 - 2 - modes de production et de consommation responsables
 - 3 - lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
 - 4 - épanouissement humain et qualité de vie des habitants
- 4 ex-aequo - cohésion sociale, solidarité entre territoires et générations

Les résultats du diagnostic

Les menaces pour la commune citées :

- Démographie
- relations, éducation
- Urbanisation
- Transports
- Agriculture et ostréiculture
- Préservation de l'eau, de la biodiversité, de l'environnement
- Evolution vers une cité-dortoir

Les résultats du diagnostic

Les marges d'amélioration personnelle sont souvent citées dans les domaines suivants :

- préserver les espaces naturels et la biodiversité
- consommer de façon responsable (alimentaire, produits respectueux de l'environnement)
- soutenir une économie locale durable
- transports : réduire l'usage de la voiture
- faire des économies d'énergie
- mieux gérer l'eau
- participer à la vie communale

Les résultats du diagnostic

Les domaines prioritaires d'action cités

du plus cité au moins cité

- préserver les espaces naturels et la biodiversité
- sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- soutenir une économie locale durable
- soutenir l'agriculture et les activités primaires
- mieux gérer l'eau et les déchets
- moins consommer et mieux produire l'énergie
- développer la solidarité entre les habitants
- consommer équitablement et en respectant l'environnement

Les résultats du diagnostic

- maîtriser l'aménagement du territoire
- agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- développer les modes de transport doux
- développer les formes durables de tourisme
- agir pour l'emploi
- agir pour la santé
- agir pour la jeunesse
- agir pour la culture et le patrimoine
- développer les liens intergénérationnels
- favoriser l'action sociale et l'insertion
- favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- assurer l'accessibilité à tous de la commune

Les domaines prioritaires, en recoupant :

- 1/ Préserver les ressources et espaces naturels, et la biodiversité
- 2/ Sensibiliser à l'environnement et au DD
- 3/ Favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale, la solidarité, l'intergénérationnel
- 4/ Soutenir une économie locale, les activités primaires et consommer équitablement

**= axes de l'Agenda 21 de
Locoal-Mendon**

Fonctionnement des ateliers

- proposer des **objectifs** pour répondre au thème
- élaborer des **actions** par objectif
- les soumettre au **comité de pilotage**
- puis **validation** par le **conseil municipal**

Remarques formulées lors des échanges

- Certains participants sont étonnés de voir que le thème de l'urbanisation n'arrive pas forcément dans les premières priorités.
- La préservation des espaces naturels et de la biodiversité arrivent en tête : cela peut être étonnant : quelles sont les richesses si particulières de la commune qui amènent à ce résultat de la part de la population ? Il est nécessaire donc de mieux communiquer sur le patrimoine naturel de la commune.
- En matière de biodiversité, il existe un gros problème avec les abeilles. Si l'abeille est en danger, alors l'homme est en danger. De plus il existe encore sur la commune de préoccupantes pratiques agricoles d'épandage de pesticides.
- Certains problèmes dépassent le cadre de la commune, comme la question de l'interdiction d'une molécule en agriculture ou de la gestion des plantes invasives. Comment alors l'Agenda 21 peut être cohérent avec les autres échelons territoriaux ? Il faudra peut-être proposer une réflexion sur la dimension territoriale dans chacun des 4 axes.

- On ne parle pas beaucoup d'emploi, or créer de l'emploi sur la commune permet entre autres de limiter les déplacements professionnels et donc d'éviter le phénomène de cité-dortoir.
- Certains soulignent qu'il faudrait rajouter un domaine d'actions : « le plaisir des habitants » !
- Il est important de s'appuyer sur le tissu associatif de la commune pour agir dans le cadre de l'Agenda 21.
- Il faut être cohérent dans les pratiques. Par exemple, des après-midis « karting » ont déjà été organisées au centre de loisirs. Or cette activité n'est pas forcément la moins polluante...
- Une grande question est : comment va-t-on mobiliser les autres habitants de la commune, ceux qui ne se sont pas encore déplacés aux réunions, qui sont moins motivés... il faudra peut-être proposer une action transversale sur la mobilisation, dans chacun des 4 axes retenus.

Inscription des volontaires aux ateliers

Il est ainsi proposé de valider 4 ateliers thématiques, devant travailler chacun sur un des 4 thèmes prioritaires retenus :

- **Economie locale, activités primaires et consommation équitable**
- **Sensibilisation à l'environnement et au développement durable**
- **Ressources, espaces naturels et biodiversité**
- **Dialogue, cohésion sociale et solidarité**

Il s'agira, pour chacun des ateliers,

- de se réunir 3 ou 4 fois dans les mois qui viennent,
- de discuter ensemble de l'axe de travail et de ses implications,
- de prendre connaissance de toutes les remarques que les participants au diagnostic ont formulées à son sujet (diffusables par le CPIE),
- d'imaginer des objectifs concrets pour répondre aux enjeux de l'axe,
- de proposer pour l'axe **des principes, des actions, des solutions, des orientations concrètes** à mettre en œuvre dans les années qui viennent sur Local-Mendon.

A la fin de la réunion, les personnes inscrites aux ateliers sont les suivantes :

Atelier	Nom	prénom
Economie locale, activités primaires et consommation équitable	Bourbigot	Laurent
	Veissier	Jacques
	Le Floc'h	René
	Laurans	Bernard
	Audic	Hubert
	Le Hen	Pierrick
	Kerdiles	Michel
Sensibilisation à l'environnement et au développement durable	Tortellier	Anne-Marie
Ressources, espaces naturels et biodiversité	Dangléant	Claude
	Légo	Guénaël
Dialogue, cohésion sociale et solidarité	Debéthune	Nicolas
	Gallais	Colette
	Maudet	Nadine

N'hésitez pas à vous inscrire aux ateliers (auprès du CPIE), il reste de la place et il est nécessaire de les compléter. Parlez-en autour de vous !

Prochaines étapes :

- **Travail des ateliers à l'automne : l'organisation des réunions sera assurée par Guillaume Février, qui contactera les inscrits.**
- **Conférence débat par Philippe Desbrosses le mercredi 12 octobre 2011 à 20h30 à la salle Émeraude sur le thème « Agriculture et économie locale : comment relocaliser production et consommation ? ». Venez nombreux !**

Compte-rendu établi par Guillaume Février, CPIE de Belle-Ile-en-Mer
02 97 31 40 15 / 06 74 19 32 77
guillaume.fevrier@cpie-belle-ile.fr